

*Suite de la Transcription du texte proposé le mardi 30 janvier 2017  
seconde partie, ligne 86 à la fin.*

*26 mars 1744, Contrat de Mariage entre Etienne Marcorelles et Anne Paloc.*

*(AD 12 E 19363, f°21.)*

88-que lad. anne paloc tante paternelle de lad. Future  
89-Expouse En considéra[ti]on des services quelle a  
90-receus de lad. Paloc sa niepce Etquelle Espere En  
91-Recevoir Et pour marque du plaizir quelle a  
92-au present mariage En faveur dyceluy Elle a  
93-faitte Et fait Donna[ti]on pure Et Simple Entre

F° 3 recto

94-vifs a lad paloc Sa niepce future Expouse de tous Et  
95-chacuns Ses Biens meubles ym[eu]bles nomsvois Droits Et Actions  
96-Presents lad future Expouse presente Stipulante et acceptante Et  
97-humblement \* Remerciante pour en prendre possession le jour  
98-de la consoma[ti]on du present mariage Et ce aux pactes  
99-Conditions et Reserva[ti]ons suivantes PACTE que lad paloc  
100-Se Reserve Sa vie durant d'être nourrie vetue Et Entretienue tant  
101-Saine que malade a meme pot Et feu dans Sa maison  
102-au present mazage, plus Se Reserve la Somme de  
103-mille livres pour En faire Ses plaizirs Et volontés tant  
104-En la vie quen la mort Et que lad donatrisse pourra  
105-Se faire payer En parcelles dont Chaque payem[en]t  
106-Sera de Cent livres donné En année a Commancer  
107-le premier payem[en]t Dans quatre années deujourdhuy  
108-Et au cas lad donatrisse viendrait a deceder Sans  
109-disposer de lad Somme de mille livres Reservee aud  
110-Cas Elle veut et entant quelle Demeure acquisse  
111-lad future Expouse par la force de la dona[ti]on  
112-De tous Ses Beins En faveur du preSent mariage  
113-plus Se Reserve que lad future Expouse ou Son  
114-futur Expoux En qualite de maitre de Ses biens dotoeux  
115-Sera tenu de payer a Antoine paloc Son oncle paternel  
116-menager dud Cassanuejous ycy present Stipulant Et aceptant  
117- La somme de Cent livres pour Restes de Celle de Cent Cinquante  
118-livres que lad paloc Sa Sœur Iluy doit pour argent pretté  
119-queluy payera dans huit années decejourdhy ayant led  
120-Antoine paloc fait don En faveur du present mariage  
121-a lad future Expouse de la Somme de cinquante livres Sus

F° 3 verso

122-mentionnélad paloc Sa niepce aceptante Et  
123-humblement Remerciante **PLUS** Se Reserve lad donatrisse  
124-La somme de Trois Cents livres pour En disposer Scavoir  
125-En faveur de Marie Et Jeanne paloc Ses Niepces la  
126-Somme de Cent livres a chacune payable a leur vingt  
127-Cinquieme **Année** ou plutot venant à Se marier  
128-Et les Cent livres Restantes En faveur de guilhaume Baldouy  
129-Son Neveu du vialar de pas de jeux payable a Sa vingt Cinquieme

130-Année ou lors quil dira Sa première messe Letout Sans Ynteret  
131-avec pacte que Sy lesd palocs filles dud Estienne paloc Son  
132-frère et led Baldouy venant a deceder avant leur  
133-vingt Cinquieme annee ou leur mariage ou que led Baldouy  
134-Eut dit Sa premiere messe En ce Cas lad Somme de Cent livres  
135-faira Retour a lad future Expouse **Et En Cas** de discorde  
136-Et que lad donatrisse avec lesd futurs maries ne pourraient  
137-vivre d acord Ensemble Lad donatrisse Se Reserve la pantion annuelle  
138-Et viagere de quinze Setiers fromant bled Beau Et marchant crible  
139-Cinquante Livres Lard Sallé Trente livres fromage de Roquefort  
140-Six Boisseaux Sel dix livres lhuile d ollive dix livres  
141-chandelles de Suif Dix livres graisse de  
142-Cochon deux Chemisses deux paires Bas une paire  
143-paire Soliers Et de deux en deux ans une Robe Et  
144-une jupe Serge de maison faitte Et garnie Et un  
145-Chapeau Lusage journallement deleau de la Citerne  
146-du Bois du Bucher des herbes potageres

F°4 recto

147-du jardhin une chambre a son Choix de Celles attenantes  
148-a sa maison garnies de tous les Meubles necessaires a Son  
149-Estat Six Brebis de porté quy depaitront Et seront gardees  
150-par le berger de Sa maison un Tablier de Buratte de deux En  
151-Deux ans lesd Six brebis payables une fois Sulement dont  
152-Le Revenu appartiendra a lad donatrisse **Pacte** que lad  
153-future Expouse Sera tenue de payer toutes les deebtes  
154- quy peuvent Estre deues ET avoir Este Contractees a quelque  
155-titre quelles Soient tant par led feu grand que par lad paloc  
156-Donatrisse Et par Expres la Somme de huit Cent livres dont  
157-lad paloc donatrisse Se trouve débitrisse Envers led Estienne  
158-paloc Son frere Et tout sen fiare tenir quitte Envers tous  
159-Ces Créantiers **Pacte** que lad somme de huit Cent livres  
160-Cy dessus due aud paloc Demeure Compansee avec pareille  
161-Somme de huit cent livres cy dessus constituee par led paloc  
162-de son Chef pour la legitime de lad future Expouse Sa  
163-fomme pacte que led futur Expoux Sera tenu de Reconnaître  
164-En faveur de sa future EXpouse tous les Effets de lad donna[ti]on  
165-Et de tenir le tout Comme Biens dotaux sont a tenir **Pacte**  
166-que led futur Expoux Se Charge Et meme titre de tous  
167-Les Effets me[u]bles Et Cabeaux dependant de lad  
168-donna[ti]on quy luy ont Este Remis par lad paloc donnatrise  
169- suivant lynvantaire dont la tenue Suit **Premierement\***

F°4 verso

170-Deux paires de Bœufs, deux mulles a Bat, deux charrettes  
171-avec leurs Roues ferrees avec leurs EsSieux fer deux Cochons pour  
172-Lyvernes Cent vingt vingt Brebis ayant lait ET Cent agneaux  
173-Cent quatre moutons. Quatre vingt Bassines lafaysse basse  
174-de la gouylle ( ??) Semence de de quatre Setiers froments Les Camps  
175-Gaussens Semé de trois Setiers froment les Ragayls de las

176-penchenieres Seme de deux Setiers froment Les Combes Lauret  
 177-Sme dun Setier deux quartes froment Le Champ du payrefioc  
 178-ou la faysse quy Confronte les heritiers de duran Seme de Cinq  
 179-Setiers froment La moitie du Champ du Coulombié Seme de  
 180-trois Setiers froment La Faysse de St amans seme de huit  
 181-Setiers Seigle Le Champ de Combe pinet Seme de deux Cartes  
 182-Lentilles La Faysse de La gouylle un teirs Seme de quatre Setiers  
 183-palmoule Le Champ d amblard Seme de quatre Setiers Malmoule  
 184-La Faysse du milliou del Parefioc Semée de deux quartes palm[o]ule  
 185-Et dix quartes avoine Le Champ del Coulombié Semé de trois  
 186-Setiers palmoule Le Champ de Laffousial Seme de trois quartes  
 187-Garoutes Le Champ del Payrias Semé de Cinq Setiers avoine  
 188-quarante Clees pour le parc avec leurs gudes **Et dans** La maison  
 189-deux gerlles Cuivre tenant un Seau Chacune un tirant Cuivre pour  
 190-Le lait avec son Couvert Contenant deux Seaux deux grands  
 191-Chaudrons Cuivre trois pots metal dont lun de ggrande Capassité  
 192-Et les autres deux moyens un por Cuivre appelle marmitte  
 193-Contenant environ quatorze Ecuellées un Conquet leton fort  
 194-petit une tartiere Cuivre avec Son Couvert fort petit trois  
 195-Chaudrons Cuivres lun d environ trois Sceaux et les autres deux

F°5 recto

196-d environ un Seau quatre Lits garnis de leurs Rideaux  
 197-dont Deux de Cadis Et deux de Serge fine Matelats pallasses  
 198-traversins Et une Couette Le tout demy Eussé lun desd lits Sans  
 199-matelas Sept paires de draps pout le Lit outre lesd Lits  
 200-garnis vingt Sept Serviettes dix napes deux lards Sallés  
 201-un petit Chaudron Cuivre pour **tirer** leau de la Citerne  
 202-une arche pour tenir la farine une Petite Bouteille detain  
 203-pour lhuile dix Sacts pour le bled demy Eussés deux  
 204-tarrayres deux Birounes deux Cabinets Et deux garderobes  
 205-Bois Commun demy Eusés deux Cahndeliers leton une  
 206-paire de lendiers fer de moyene grand[e]ur deux mails a petrir  
 207-pendant de feu un Bassinoir Cuivre de moyenne grandeur  
 208-fort usé une Coupe pour leau une poille a frire deux  
 209-fourches fer pour le fummier trois ayssadous trois Charrues  
 210-garnies de leurs Regles Et Cadenat une tagle de mohene  
 211- grandeur avec son tiroir demy Eusée six Chaisnes garnies de  
 212-paille tres mal fassonnées une pelle fer pour le feu vingt cinq  
 213- Setiers Bled misture pour la depance de la maison de tous  
 214-lesquels Effets led futur Expoux se Charge EnSemble de vingt  
 215-une assiette Six Plats Et trois Ecuelles, letout Ectain quil  
 216-a Receu a Soun Contantem[en]t Et Etablit letout Sur tous  
 217-Et chacuns Les Biens En faveur de Sa Future Expouse Et tout  
 218-Ce quil Recevra d elle pour Tendre le tout aquy yl appartiendra  
 219-Le Cas arrivant, **Pacte** que lesd futurs mariés Renoncent  
 220-a tout droit d Hau[g]mant fut yl de Droit ou Coutumier  
 221-ne voulant point sen donner declarant que la totalite

F° 5 verso

222-de leurs Biens va a la Somme de Treize mille

223-neuf Cent Soixante Cinq livres dont Sept mille livres pour

224-Les ymeubles de lad donna[tri]ce Et la Somme de deux mille neuf

225-Cent livres pour les Effets mobiliers aussy de lad donna[tric]e

226-Et pour lobServa[ti]on de CE Lesd parties Chacune Comme

227- Les Concerne ont obligé Leurs Biens a justice avec dire

228-Renon[ciati]on fait et Recitte aud mazage Rouquet

229-maison de lad paloc donatrixsse En presance de me

230-pierre Calmels prêtre Recteur du lieu de lhospitalet guibert

231-Et de m[âitr]e andré descuret avocat En parlem[en]t premier Consul

232-de la ville de millau Soub[sign]nés avec parties Et plusieurs

233-autres parents Et amis d icelles Sauf led paloc père lad

234-fabre mere ny lad paloc donatrixse de ce Requis quy

235-ont dit ne Scavoir, **Et Moy** jean andre Cambon

236-No[tai]re Royal Du lieu de Ste Eulalie du larzac ET

237-autres Lieux en dépendants soussigné **Et.Marcorelles**

238- anne paloc **Calmels** curé **Descuret** av p[rese]nt

239- **Marcorelles J.Marcorelles arnal**

240- **Jaques Paloc**

241- marianne vernhete

242- **Cambon N[otair]e R[oya]l.**